

LE PORTFOLIO DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LE TRAVAIL DE JEUNESSE

www.coe.int/youth-portfolio



Un instrument en ligne pour améliorer la qualité du travail de jeunesse en Europe sur la base de l'auto-évaluation des compétences des travailleurs et animateurs de jeunesse



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE



Le Portfolio du Conseil de l'Europe sur le travail de jeunesse

Le Portfolio du Conseil de l'Europe sur le travail de jeunesse est un instrument en ligne qui aide les travailleurs, animateurs et organisations de jeunesse de toute l'Europe à faire le point sur leurs compétences en matière de travail de jeunesse et à les développer de manière plus efficace. Les travailleurs et animateurs de jeunesse peuvent utiliser cet instrument dans leur pratique quotidienne pour recenser, évaluer et enregistrer leurs compétences et fixer des objectifs d'apprentissage et de perfectionnement. L'outil peut aussi être utilisé par des formateurs, des responsables du travail de jeunesse et des spécialistes des politiques de jeunesse et plus généralement, par tous ceux qui s'intéressent à l'amélioration de la qualité et à la reconnaissance du travail de jeunesse.

Le Portfolio se fonde sur les conceptions du Conseil de l'Europe dans le domaine du travail et des politiques de jeunesse. Il aide les travailleurs et les animateurs de jeunesse à réfléchir à leur pratique et à l'améliorer ainsi qu'à promouvoir avec les jeunes l'éducation et les valeurs relatives à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme.

En vous servant de cet instrument, vous pouvez contribuer à mieux faire connaître et comprendre le travail de jeunesse. Vous pourrez aussi prendre de l'assurance dans le travail que vous accomplissez et en améliorer la qualité. Enfin, vous ferez partie d'une plus vaste communauté de pratique et contribuerez à développer encore le travail de jeunesse!

Le Portfolio fait partie intégrante de la mission du Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe s'agissant de promouvoir la reconnaissance du travail de jeunesse et de l'éducation non formelle en tant qu'éléments clés de la politique de jeunesse et moyens spécifiques de soutenir les jeunes sur la voie de l'autonomie et de la participation à toutes les sphères de la société. Parmi les autres mesures destinées à favoriser la reconnaissance du travail de jeunesse figurent l'élaboration d'une charte du travail de jeunesse et l'établissement de critères de qualité en la matière.

Qu'est-ce que le travail de jeunesse ?

Le travail de jeunesse est généralement défini comme un instrument favorisant le développement personnel, l'intégration sociale et la citoyenneté active des jeunes. C'est un terme générique recouvrant toutes les formes d'activités à caractère social, culturel, éducatif ou politique menées avec, pour et par les jeunes. Il appartient au domaine de l'éducation extrascolaire, plus généralement qualifiée d'apprentissage non formel ou informel. Le travail de jeunesse a pour principal objectif de donner aux jeunes des possibilités de façonner leur propre avenir. Il a souvent un aspect ou un

but éducatif marqué et l'éducation non formelle est au cœur de cet aspect éducatif. Il vise aussi à influencer sur la société, la politique et les relations de pouvoir, notamment si ces facteurs mettent les jeunes dans une situation défavorisée, les marginalisent ou les excluent.

La pratique du travail de jeunesse en Europe est très diversifiée comme l'est le statut des travailleurs de jeunesse. Le travail de jeunesse peut être organisé par toute une série d'institutions et d'organisations, individuellement ou en équipe. En la matière, chaque pays européen a son histoire et ses traditions propres, qui vont de dispositions établies de longue date pour un exercice professionnel du travail de jeunesse à des structures et à des

Mode d'emploi du Portfolio du Conseil de l'Europe sur le travail de jeunesse

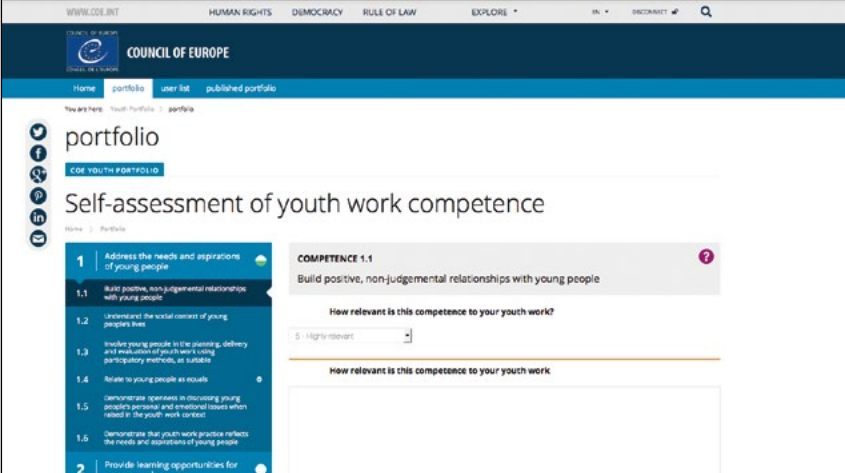
Le Portfolio comporte un instrument d'auto-évaluation et un plan d'apprentissage.

Auto-évaluation des compétences des travailleurs et animateurs de jeunesse

- ▶ Évaluez vos compétences grâce à un formulaire conçu à cette fin.
- ▶ Décrivez vos compétences et apportez des preuves et des exemples.
- ▶ Demandez à vos collègues ou aux jeunes de donner leur avis sur vos compétences (feedback).

Etablissement de votre plan d'apprentissage en vue d'améliorer vos compétences

- ▶ Déterminez les connaissances que vous avez encore à acquérir.
- ▶ Fixez un calendrier pour votre apprentissage et les méthodes que vous comptez employer à cette fin.



The screenshot shows the Council of Europe Youth Portfolio website. The header includes the Council of Europe logo and navigation links: Home, portfolio, user list, published portfolio. The main content area is titled "Self-assessment of youth work competence". On the left, there is a list of competencies, with the first one selected: "1 Address the needs and aspirations of young people". This competency is further broken down into sub-points: 1.1 Build positive, non-judgemental relationships with young people; 1.2 Understand the social context of young people's lives; 1.3 Involve young people in the process e.g. delivery and evaluation of practice using participatory methods, as suitable; 1.4 Relate to young people as equals; 1.5 Demonstrate openness in discussing young people's personal and emotional issues when needed in the youth work context; 1.6 Demonstrate that your work practice reflects the needs and aspirations of young people. On the right, the "COMPETENCE 1.1" section is expanded, showing the text "Build positive, non-judgemental relationships with young people" and a dropdown menu for "How relevant is this competence to your youth work?" with the option "5 - highly relevant" selected.

organisations de jeunesse reposant essentiellement sur le bénévolat. Aux fins du Portfolio européen, les travailleurs de jeunesse sont tous ceux qui jouent un rôle actif dans la réalisation du travail de jeunesse en tant que personnel qualifié ou des responsables de jeunesse bénévoles travaillant individuellement ou en équipe au sein d'organisations. Le Portfolio européen est destiné à toute personne ou organisation effectuant un travail de jeunesse, quel que soit son statut – bénévole ou professionnel – et sous quelque forme que ce soit – à titre individuel, en équipe ou dans le cadre d'un partenariat organisationnel. Il a été conçu pour prendre en compte tous les types, très variés, de travail de jeunesse en Europe.



■ Au fil du temps, vous pouvez revenir sur votre auto-évaluation et votre plan d'apprentissage, faire le point sur vos progrès et réévaluer vos compétences.

■ Vous pouvez aussi :

- ▶ publier votre auto-évaluation et votre plan d'apprentissage et lire ceux d'autres personnes,
- ▶ imprimer votre auto-évaluation et votre plan d'apprentissage et créer un Portfolio « hors connexion » où vous pourrez ajouter d'autres informations concernant votre parcours de travailleur ou d'animateur de jeunesse (diplômes, témoignages, exemples de produits que vous avez élaborés dans le cadre de votre travail de jeunesse, etc...).

■ Vous pouvez utiliser l'outil en ligne à titre individuel ou bien en tant qu'équipe ou organisation !

The screenshot shows the 'Your learning development plan' page on the Council of Europe Youth Portfolio website. The page is titled 'Your learning development plan' and is part of the 'COE YOUTH PORTFOLIO'. It features a list of tasks and a section for 'COMPETENCE 1.1: Build positive, non-judgemental relationships with young people'. The tasks include:

- 1 Address the needs and aspirations of young people
- 1.1 Build positive, non-judgemental relationships with young people
- 1.2 Understand the social context of young people's lives
- 1.3 Include young people in the planning, delivery and evaluation of youth work using participatory methods, as suitable
- 1.4 Refer to young people as equals
- 1.5 Demonstrate openness in discussing young people's personal and emotional issues when raised in the youth work context
- 1.6 Demonstrate that youth work practice reflects the needs and aspirations of young people
- 2 Provide learning opportunities for young people

The 'COMPETENCE 1.1' section includes the text: 'Build positive, non-judgemental relationships with young people'. Below this, it says 'YOU DECIDED TO LEARN MORE ABOUT: Active listening of young people and rephrasing and summarising what people say. Using "I" statements in the discussions with young people.' There is also a section for 'How would you like to improve your competence?' with examples like 'get more training, attend a university course, read more about the topic, test through youth work activities, develop a new approach in youth work, discuss with colleagues or young people, self-reflection, get feedback.'



Le Portfolio et la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe

Le Portfolio illustre l'engagement des Etats membres du Conseil de l'Europe à promouvoir la reconnaissance du travail de jeunesse sur la base des principes de l'éducation non formelle, réaffirmée dans la Recommandation Rec (2003)8 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe aux Etats membres sur la promotion et la reconnaissance de l'éducation non formelle des jeunes, et grâce à des activités et à des procédures de suivi. Le Portfolio du Conseil de l'Europe sur le travail de jeunesse a été publié pour la première fois en 2007, à l'initiative du Comité directeur européen pour la jeunesse.

La nouvelle version en ligne du Portfolio a été conçue en étroite coopération avec les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux du Conseil de l'Europe, principalement les membres du Conseil consultatif pour la jeunesse et du Forum européen de la jeunesse. Un grand nombre d'organisations et de travailleurs de jeunesse ont contribué à l'élaboration du Portfolio sous sa forme actuelle. Le Portfolio a été testé dans plusieurs pays et conçu pour permettre à ses utilisateurs de l'adapter en fonction de leurs besoins si nécessaire, en ajoutant, par exemple, des compétences propres à leur pratique du travail de jeunesse.

Le Conseil de l'Europe et les jeunes

Depuis plus de 40 ans, le Conseil de l'Europe et les jeunes travaillent ensemble à la construction d'un monde meilleur, plus sûr et plus uni. Le Conseil de l'Europe s'emploie à construire une Europe avec et pour tous les jeunes!

Le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe élabore des lignes directrices, des programmes et des instruments juridiques pour le développement d'une politique de jeunesse cohérente et efficace aux niveaux local, national et européen. Il fournit des soutiens éducatifs et financiers pour les activités internationales de jeunesse visant à promouvoir la citoyenneté et la mobilité des jeunes ainsi que les valeurs de droits de l'homme, de démocratie et de pluralisme culturel. De plus, il aspire à centraliser, puis à disséminer l'expérience et la connaissance des modes de vie, des aspirations et des moyens d'expression des jeunes Européens.

La reconnaissance du travail de jeunesse et de l'éducation non formelle est une priorité clé du secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe.



Cadre des compétences du travail de jeunesse

FONCTIONS DES TRAVAILLEURS DE JEUNESSE

1.
Répondre aux besoins et aux aspirations des jeunes

2.
Offrir aux jeunes des possibilités d'apprentissage

3.
Aider les jeunes et les mettre en capacité de comprendre la société dans laquelle ils vivent et de s'y engager activement

COMPETENCES DES TRAVAILLEURS DE JEUNESSE

- 1.1. Etablir des relations positives, exemptes de jugement moral, avec les jeunes
- 1.2. Comprendre le contexte social de la vie des jeunes
- 1.3. Associer les jeunes à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du travail de jeunesse en recourant à des méthodes participatives
- 1.4. Traiter les jeunes comme des égaux
- 1.5. Faire preuve d'ouverture en examinant les problèmes personnels et psychologiques des jeunes lorsqu'ils se posent dans le contexte du travail de jeunesse
- 1.6. Démontrer que leur pratique traduit les besoins et aspirations des jeunes

- 2.1. Aider les jeunes à déterminer leurs besoins d'apprentissage, leurs souhaits et leurs styles en prenant en considération tout besoin particulier
- 2.2. Créer des cadres d'apprentissage sûrs, motivants et inclusifs pour les individus et les groupes
- 2.3. Recourir à toute une gamme de méthodes pédagogiques dont celles qui développent la créativité et incitent les jeunes à apprendre
- 2.4. Donner aux jeunes des orientations et un feedback appropriés
- 2.5. Informer les jeunes des possibilités d'apprentissage et les aider à bien en profiter

- 3.1. Aider les jeunes à déterminer le rôle qu'ils souhaitent jouer dans leur communauté et la société et à prendre des responsabilités
- 3.2. Aider les jeunes à définir leurs objectifs, à élaborer des stratégies et à organiser des actions individuelles et collectives en vue d'un changement social
- 3.3. Aider les jeunes à développer leur esprit critique et à comprendre la société et les rapports de pouvoir, le fonctionnement des systèmes sociaux et politiques et la façon dont ils peuvent influencer sur eux
- 3.4. Aider les jeunes à développer leurs compétences et leur confiance en eux



FONCTIONS DES TRAVAILLEURS DE JEUNESSE

4.

Aider les jeunes à établir des relations interculturelles de façon active et constructive

5.

Pratiquer activement l'évaluation pour améliorer la qualité du travail de jeunesse réalisé

6.

Soutenir l'apprentissage collectif en équipe

7.

Contribuer au développement de leur organisation et faire en sorte que les politiques/programmes donnent de meilleurs résultats pour les jeunes

8.

Concevoir, mener et évaluer des projets

COMPETENCES DES TRAVAILLEURS DE JEUNESSE

- 4.1. Aider les jeunes à acquérir des compétences interculturelles
- 4.2. Favoriser l'établissement de relations entre des jeunes de milieux différents dans leur propre pays et à l'étranger de manière à ce qu'ils puissent apprendre à mieux connaître les pays, les contextes culturels, les convictions politiques, les religions etc. des autres
- 4.3. Travailler de manière créative sur les conflits afin de les transformer de manière constructive
- 4.4. Associer activement les jeunes d'origines et de milieux très différents aux activités de jeunesse

- 5.1. Faire participer les jeunes à la planification et à l'organisation de l'évaluation
- 5.2. Concevoir et appliquer un large éventail de méthodes d'évaluation participatives
- 5.3. Utiliser les résultats de l'évaluation pour améliorer leur pratique
- 5.4. Se tenir au courant des recherches les plus récentes menées sur la situation et les besoins des jeunes

- 6.1. Evaluer activement le travail en équipe avec des collègues et tirer parti des résultats pour améliorer l'efficacité
- 6.2. Rechercher et donner des informations en retour sur le travail en équipe
- 6.3. Partager avec leurs collègues les informations et les pratiques utiles en matière de travail de jeunesse

- 7.1. Faire participer activement les jeunes à l'élaboration des politiques et programmes de leur organisation
- 7.2. Coopérer avec d'autres à l'élaboration des politiques de jeunesse

- 8.1. Appliquer les méthodes de gestion des projets
- 8.2. Trouver des ressources et les gérer
- 8.3. Donner de la visibilité aux projets, rédiger des rapports et faire des exposés pour des publics variés
- 8.4. Utiliser, si besoin est, les techniques de l'information et de la communication



Essayez le Portfolio du Conseil de l'Europe sur le travail de jeunesse

■ Visitez le Portfolio du Conseil de l'Europe sur le travail de jeunesse à l'adresse suivante :

www.coe.int/youth-portfolio

■ Sur ce site vous pouvez aussi :

- ▶ trouver des informations sur les fondements du travail de jeunesse et les compétences en la matière
- ▶ partager les pratiques de travail de jeunesse mises en œuvre dans toute l'Europe et en tirer des leçons
- ▶ obtenir des informations à jour sur le processus de reconnaissance du travail de jeunesse en Europe

■ Si vous avez des idées et des suggestions pour améliorer l'outil, écrivez-nous à :

youthportfolio@coe.int

PREMS 135016

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent.

Il compte 47 États membres, dont 28 sont également membres de l'Union européenne.

Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.

La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE